

Compte rendu de la séance de travail sur la lutte contre la corruption

Le vendredi 21 juillet 2000

Les deux conférenciers étaient M. Adolfo Aguilar Zinser, sénateur des États-Unis mexicains, et M. Carlos Baráibar, député de l'Assemblée législative de l'Uruguay.

Dans un effort de définition concise de la corruption, les participants ont fait référence à la vision englobante de ce phénomène énoncée par M. Oscar Arias Sánchez (Costa Rica) en 1997, dans laquelle il inclut non seulement les manipulations et les détournements de toutes sortes mais aussi les omissions, les ruptures d'engagement officiel, le manque de congruence entre les paroles et les actes, le double langage et le contrôle de l'information par les dirigeants, autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Réduite à sa plus simple expression, la corruption est un détournement d'un bien public de son usage normal pour l'ensemble de la population au profit d'un individu ou d'un groupe restreint. Elle inclut la banalisation d'actes à caractère non éthique et le fait de fermer les yeux sur des pratiques contraires à l'intérêt de l'ensemble de la population, y compris dans l'univers parlementaire et gouvernemental, qui n'est pas exempt non plus de certaines déviations à la recherche du bien commun.

En examinant les sources de la corruption, les participants reconnaissent que ce phénomène se développe davantage chaque fois qu'existent, dans les règles d'appropriation ou d'utilisation du pouvoir, des zones d'ombre faisant une place excessivement grande au pouvoir discrétionnaire des décideurs ou de leurs mandataires. Le laxisme dans la réglementation, conjugué au désir de certains d'accroître leur pouvoir, conduit souvent à une forme ou l'autre de trafic d'influence. On déplore aussi le manque d'imputabilité, de surveillance, de contrôle et d'obligation de reddition de comptes des dirigeants, et une tendance qu'ils ont à se délester de leurs responsabilités en déléguant à l'excès des mandats qui leur ont pourtant été confiés après qu'ils les aient eux-mêmes sollicités. De même, les inégalités socio-économiques et la concentration excessive des richesses incitent plusieurs citoyens à avoir recours à des réseaux de contacts afin de chercher à compenser les effets négatifs des injustices dont ils sont victimes et à améliorer malgré tout leurs conditions de vie et, parfois, de survie. Là où les normes sont déficientes, on observe également une tendance «paternaliste» dans la gestion des biens publics, traités parfois abusivement comme s'il s'agissait de biens privés. En plus de constater que les Parlements ne disposent pas, généralement, d'instruments appropriés pour lutter contre les différentes formes de corruption, on déplore un seuil de tolérance trop élevé dont profitent bon nombre de personnes qui retirent beaucoup plus d'avantages de leurs pratiques corrompues par rapport aux quelques inconvénients légaux qu'ils doivent affronter. Il en résulte une perception d'impunité qui ne dissuade pas les contrevenants et, au contraire, les incite à récidiver.

Les interventions des participants ont fait ressortir quelques-uns des effets de la corruption sur le fonctionnement normal de la société. En raison des ressources gaspillées, pillées ou détournées par quelques personnes, la population doit payer davantage pour des services et des biens que l'État n'est pas toujours en mesure de fournir. Tout l'univers de la fiscalité et des engagements financiers semble particulièrement perméable aux pratiques corrompues. Les luttes pour le contrôle de ces sommes détournées, de même que les injustices sociales et la frustration qui en découlent contribuent à l'augmentation de la criminalité et de la violence qui y est associée, ce qui accentue encore le problème en raison des coûts sociaux élevés de la lutte à ce phénomène. On a aussi établi un lien entre la corruption gouvernementale et la dégradation de l'environnement, chaque fois que les normes et les contrôles sont relâchés par complaisance, pour accommoder certains groupes. Tout ce qui entoure le financement des partis politiques et des campagnes électorales est également apparu comme une zone d'ombre très importante, qui sert souvent de porte d'entrée aux contrevenants en quête de faveurs. Cette zone d'ombre rassemble malheureusement certains serviteurs de l'État, élus ou fonctionnaires, et des individus impliqués à divers degrés dans le crime organisé, le narcotrafic et le blanchiment d'argent, tous à la recherche de pouvoir et d'influence accrus. Il en résulte parfois un véritable système parallèle, qu'on a comparé au «parrainage» et à la protection des milieux interlopes, qui réduit l'efficacité des appareils de l'État et mine considérablement la confiance de la population à l'égard de ses institutions et de ses leaders. Le cynisme des citoyens est exacerbé quand, en plus, les dirigeants les privent de l'information à laquelle ils ont droit pour exercer avec les médias, dans un contexte de liberté d'expression, le contrôle qui dissuade encore certains de s'engager sur la voie des pratiques corrompues.

Les conférenciers et les participants ont formulé un certain nombre d'objectifs qui peuvent devenir un plan d'action pour tous les parlementaires. Si, au moment d'identifier les causes de la corruption le concept d'ombre domine, le thème de la transparence est omniprésent dans les éléments de solution proposés par les participants. Selon eux, il incombe aux parlementaires:

- de créer ou de renforcer des mécanismes transparents pour l'ensemble des activités gouvernementales et parlementaires;
- de rehausser le niveau de transparence et d'imputabilité des institutions publiques, d'exercer un contrôle plus serré des serviteurs publics, de renforcer les mécanismes de surveillance des dépenses publiques, d'attribution des engagements financiers et des budgets afin de s'assurer de l'utilisation optimale des ressources au profit de l'ensemble de la population;
- de s'assurer que la décentralisation s'accompagne d'une surveillance de l'usage efficace des ressources au niveau local;
- de s'assurer d'exercer jusqu'au bout les pouvoirs d'enquête confiés au législatif, sans se limiter à la simple «chasse aux sorcières» politique;
- de renforcer le contrôle parlementaire sur l'action du gouvernement et des partis politiques, pour limiter l'occurrence de pratiques corrompues;
- de travailler de concert avec la population et les ONG pour garantir une meilleure reddition de comptes à tous les niveaux;
- de faire preuve de transparence dans la gestion et la diffusion de l'information à toute la population et aux médias;
- d'adopter ou de renforcer les règles éthiques quant à l'utilisation de l'information et de mettre les moyens technologiques modernes au service de l'accès universel à l'information;

- de respecter l'indépendance des trois pouvoirs de l'État, notamment les différences entre les pouvoirs de contrôle et d'enquête de chacun ainsi que l'autonomie dans la sélection des juges;
- de renforcer les normes législatives et les règles éthiques pour prévenir et punir la corruption, afin de mieux protéger l'ensemble de la société;
- de développer une attitude de tolérance zéro face à la corruption, y compris à l'intérieur des Parlements, et de veiller à éduquer particulièrement les jeunes aux valeurs éthiques dans un effort pour s'attaquer de front à la corruption et ainsi réduire la pauvreté qu'elle accentue;
- d'encadrer de façon claire le lobbying, pour éviter qu'il soit perçu ou qu'il devienne une forme de trafic d'influence.

En conclusion, on souligne le difficile équilibre entre les objectifs de transparence et d'efficacité, entre la transmission de l'information et la protection de renseignements personnels, le secret bancaire apparaissant comme un exemple typique de la problématique entourant le phénomène de la corruption. De plus, la mondialisation, le développement des technologies de communication et le manque d'harmonisation des législations des différents pays peuvent favoriser le développement de la corruption. Devant ce problème aux ramifications mondiales, les parlementaires doivent démontrer leur volonté et leur courage politiques afin de lutter contre toutes les manifestations de corruption, de l'évasion fiscale au blanchiment d'argent en passant par le travail au noir et le trafic d'influence, et s'efforcer d'éliminer la banalisation de la corruption ou, pire encore, de renoncer à combattre ce virus qui menace les institutions étatiques et démocratiques. Les parlementaires ne doivent pas se contenter d'adopter les lois, ils doivent veiller également à leur pleine application.